

SCENE IV.

Les mêmes et Fume-Bouche.

Salut ! Illustres amis, que faites vous ici, quand le monarque est absent ?

BELIAL.

Nous contons et nous écoutons des histoires édifiantes.

FUME-BOUCHE.

Dont personne de nous, alors, n'est le héros.

ASTAROTH.

C'est ce qui te trompes ; le héros de l'histoire que nous raconte Beizebuth est bel et bien un démon.

FUME-BOUCHE.

En ce cas, ça m'intéresse et j'écoute.

BELZEBUTH.

Il s'agit du Canada, de la conduite des Curés perpétuels de Montréal.

FUME-BOUCHE.

Je connais cela en partie ; n'importe, j'écoute.

BELZEBUTH.

Tu es un drôle, tu ne connais rien des affaires du Canada et je vas te le prouver dans la suite de mon récit.

Enfin, enfoncés de tous les côtés, les Curés perpétuels, à l'aide de leur influence, font retirer, par l'Etat, les registres aux paroisses canoniques, prétendant :

1o. Que l'Evêque ne peut ériger canoniquement une paroisse sans avoir le suffrage de la majorité.

2o. Que les Curés des paroisses canoniques non reconnues civilement sont incompétents à célébrer les mariages.

3o. Que le Curé d'une paroisse canonique et civile a une